

Réponse W. Burghoffer - Ille sur Tet

Questionnaire adressé aux candidats aux élections municipales 2020 des Pyrénées-Orientales :

1- Quelle importance attachez-vous à la connaissance et la conservation du patrimoine, qu'il soit matériel (artistique et historique), immatériel (usages, savoir-faire, expressions culturelles) ou naturel dans la gestion communale ?

Nous attachons une très grande importance à notre patrimoine matériel et immatériel. La commune d'Ille Sur Tet a un centre ancien (Vieil Ille) qui compte parmi les plus étendus du département des Pyrénées-Orientales. Son urbanisme est particulièrement intéressant. Nous avons un ensemble très important de monuments et d'œuvres d'art, classées Monument Historique. Le patrimoine musical, et littéraire sont aussi très présents, à travers bien sur la Venus d'Ille de Mérimée mais la ville est aussi le berceau de la littérature roussillonnaise.

Même si ces éléments patrimoniaux sont clairement identifiés, nous n'en avons qu'une connaissance partielle d'un point de vue scientifique. Afin de mieux le conserver, nous avons sollicité l'architecte de la DRAC afin d'avoir un diagnostic sur l'ensemble des monuments historiques et de hiérarchiser nos actions de conservation et de restauration. Une ZPPAUP a été réalisée afin de prendre en compte l'ensemble de l'urbanisme et des paysages de la commune.

2- Considérez-vous le patrimoine artistique, historique et naturel de votre commune comme un levier de développement local ? Etes-vous favorable à des actions pour sa meilleure connaissance (inventaires, enquêtes, études & recherches) et sa prise en compte dans les domaines de compétence qui sont ceux de la commune ou de l'intercommunalité (urbanisme, gemapi, etc) ?

Le patrimoine est évidemment un levier de développement local. Nous avons la chance d'avoir sur le territoire communal le site géologique des Orgues qui est exceptionnel et à travers lui une valorisation partielle de notre patrimoine paysager. Plus de 100 000 visiteurs le fréquentent chaque année.

Nous avons, suite à une formation assurée par l'Association de Développement des Pyrénées par la Formation, monté un projet de développement culturel et touristique qui s'appuie sur notre patrimoine naturel, matériel et immatériel à fort potentiel. A travers ce projet nous allons procéder à une requalification progressive de notre centre ancien afin que les populations locales se l'approprient davantage et pour inciter les visiteurs à y venir.

Ce projet doit s'appuyer sur un socle scientifique fiable, ainsi nous avons sollicité la région Occitanie pour une mission d'inventaire des patrimoines de la commune qui se déroulera sur 3 ans et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour la réalisation d'un plan-objet sur les œuvres d'art conservées dans nos monuments historiques. Cette mission se déroulera sur 2 ans et sera assurée par le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine. Cela nous permettra de mieux connaître nos œuvres d'un point de vue scientifique et sanitaire. Les travaux de conservation seront directement pris en charge par le CCRP du CD66.

Nous travaillons en même temps sur notre patrimoine immatériel avec l'association « els amics de la Casa Samsó », qui regroupe des spécialistes de la littérature nord catalane pour valoriser notre patrimoine immatériel littéraire.

3- Quelles mesures ou quels projets de préservation, de restauration, de mise en valeur du patrimoine (bâti, matériel, immatériel, naturel) de votre commune envisagez-vous ?

Nous assurons l'entretien de tous les bâtiments communaux. Les travaux de suivi des toitures sont programmés. L'entretien de celles de l'église de Saint Etienne a été réalisé ainsi que la restauration de

celle de la Rodona. La restauration des enduits de la chapelle de l'orgue et l'entretien de cet instrument sont programmés.

Nous lançons un grand chantier de conservation et de restauration de l'hospice d'Ille sur plusieurs années, programme qui consiste dans un premier temps à la restauration des charpentes, couvertures et façades de la chapelle et des dortoirs.

Une fois les missions d'inventaires terminées, sera réalisé un schéma d'implantation dans les locaux afin d'y présenter de nouveaux contenus tout en valorisant davantage les œuvres d'art.

Notre projet de développement passe par une requalification du centre ancien, ainsi nous achetons progressivement les constructions adossées à la muraille médiévale afin de la remettre en valeur (route de Montalba et boulevard Jean Bourrat pour dégager le chevet de l'église médiévale de la Rodona). Nous avons procédé à la restauration de la porte de la Parayre et de la Casa Samsó, maison de famille de Joseph Sébastien Pons et Simone Gay. Le bâtiment va accueillir la nouvelle mairie.

Nous avons commencé une réfection de la voirie avec un traitement particulier pour des espaces historiques (porte de la Parayre, église de la Rodona, Hospice, tour de l'Alexis), avec enfouissement des câbles.

4- Etes-vous favorable au suivi de l'architecture traditionnelle dans le cadre des compétences qui sont celles de la commune, y compris par le contrôle des autorisations de construire sur le bâti ancien ?

Envisageriez-vous un dispositif spécifique d'aide à la conservation de l'architecture traditionnelle dans le cadre de la commune ?

Nous sommes favorables à la mise en place d'un dispositif spécifique, en prolongement de la ZPPAUP existante, pour aider à la conservation de l'architecture traditionnelle. Cela rentre dans le cadre de notre projet de requalification du centre ancien en lui permettant de l'asseoir sur des bases scientifiques solides.

5- Quelles actions de promotion ou de communication envisagez-vous pour faire connaître et pour mettre à la disposition du public le patrimoine de votre commune ?

Déjà aujourd'hui, nous éditons tous les ans des flyers pour faire la promotion du site des Orgues, comme de l'hospice. Nous éditons également un programme des animations culturelles annuelles. Distribution dans toute l'Occitanie et en catalogue du sud.

Dans l'axe scientifique du projet de développement, les missions d'inventaire et de plan-objet s'accompagnent d'actions de restitution dans un premier temps aux populations locales, aux scolaires puis aux visiteurs.

En fonction de l'avancée de la mission scientifique, des expositions documentaires peuvent être mises en place. Une partie de l'hospice sera consacrée au centre ancien et à l'histoire de la ville (prévu dans l'ancien clocher de la Rodone), une autre partie à celle de l'hospice et une autre aux œuvres d'art.

Afin de faire le lien avec le site des orgues, la thématique de l'eau sera particulièrement développée à l'hospice. Un parcours matérialisé des orgues vers le centre ancien valorisant les monuments historiques, la littérature et l'eau sera mis en place.

6- Considérez-vous que l'église de votre commune puisse être ouverte au public et surveillée durant certaines périodes de l'année ? Etes-vous disposé à apporter les moyens nécessaires dans ce but ?

Actuellement, les ouvertures de l'église Saint Etienne sont assurées, une certaine partie de l'année, par l'association paroissiale, des associations s'occupent de l'ouverture de Casesnoves et de l'ermitage de Saint Maurice. A partir de l'hospice d'Ille Sur Tet, des visites guidées payantes de tous les monuments de la ville sont organisées sur demande pour un groupe constitué d'au moins 10 personnes. Une réflexion est actuellement en cours pour une ouverture plus longue de l'église paroissiale St-Etienne du Padraquet. Plusieurs vols commis à l'intérieur nous ont en effet amenés à en réduire sa visite. Cela devrait pouvoir évoluer.

7- Quelle part de budget pérenne prévoyez-vous pour la sauvegarde, la conservation, la valorisation du patrimoine ? (préciser un montant en euros, par rapport au budget total de la commune ; éventuellement, citer une enveloppe globale pour l'ensemble du mandat)

Hospice : plus de 2 000 000 € sont prévus.

8- Envisagez-vous une action commune, au sein de l'intercommunalité dont votre commune fait partie, pour la gestion, la communication et la promotion du patrimoine ? Soutenez-vous, dans un tel cadre, la création d'emplois permanents qualifiés ?

Les actions de communication et de promotion du patrimoine se font à partir des sites gérés par la commune ; le site des orgues et l'hospice d'Ille. Elles sont complétées par celles de l'Office intercommunal de tourisme de la communauté de communes Roussillon Conflent.

La commune a d'ores et déjà du personnel qualifié (7 pour les Orgues, 2 sur l'hospice).

Parmi ces personnes, nous disposons d'un assistant de conservation du patrimoine-guide conférencier qui travaillera sur l'inventaire du patrimoine et sa restitution auprès de la population.

9- Etes-vous favorable à une initiation au patrimoine local dans le temps scolaire sur votre commune, ou dans le territoire dont elle fait partie ? Etes-vous disposé à contribuer aux moyens nécessaires à une telle action ?

Les personnels du site des orgues et de l'hospice, chacun dans ses compétences, assurent d'ores et déjà ces missions sur l'ensemble des établissements scolaires de la commune (2 maternelles, 2 écoles primaires et 1 collège).

Nous avons également mis en place un politique tarifaire spécifique pour favoriser l'accès aux patrimoines. Les deux sites disposent d'un service éducatif (depuis 1998) qui accueille des milliers d'enfants tous les ans, en partenariat avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales et la Région Occitanie.

10- Quelles mesures et quels moyens comptez-vous mettre en place pour informer et associer les associations de sauvegarde du patrimoine actives sur votre commune ou dans le territoire du département ? Comptez-vous leur attribuer des moyens pour mener à bien leurs activités ?

Le deuxième axe de notre projet de développement est tourné vers le tissu associatif local. La commune soutient financièrement les associations de la commune. En fonction de leur projet et de son articulation avec le projet de la commune, des fiches actions sont faites et des fonds

supplémentaires peuvent leur être attribués. Les associations qui le souhaitent sont associées au projet par le responsable de l'hospice d'Ille.

Lors du montage de notre projet de développement, l'ancien président de l'ASPAHR faisait partie du groupe de travail dont est issu le projet.

Communes (sauf Perpignan) disposant d'équipements culturels patrimoniaux (musées ou autres lieux culturels ouverts au public en permanence, au moins une partie de l'année)

11- Envisagez-vous de pérenniser et de développer les établissements culturels patrimoniaux de votre commune, ou de l'intercommunalité dont votre commune fait partie ?

Notre projet de développement a pour objectif de redynamiser et de pérenniser l'hospice d'Ille en le confortant dans ses missions de service public à destination des populations locales et en diversifiant les contenus afin d'avoir plus de visiteurs. Tel était le but de la dernière formation ADPFO entreprise en 2018/2019

12- Dans cette perspective :

- envisagez-vous de doter ces établissements d'un personnel qualifié suffisant ? (personnel responsable, encadrement, personnel pour la médiation)

C'est déjà le cas.

- de doter ces établissements d'un budget de fonctionnement suffisant et favorisant leur rayonnement (production d'évènements, d'expositions, de publications, d'actions multimédia) ?

C'est déjà le cas.

13- Dans le cas spécifique de musées, envisagez-vous :

- s'ils ne sont pas « Musée de France », d'essayer de le devenir ?

- s'ils sont formés autour de collections historiques, archéologiques ou artistiques, de leur attribuer un budget annuel d'acquisition et de restauration des collections ? (Donner un ordre de grandeur, en €)

Nous essayons en fonction des urgences sanitaires de programmer régulièrement des restaurations d'œuvres d'art. La mission plan-objet nous permettra de connaître l'état sanitaire de nos « collections » et de programmer des interventions.

William BURGHOFFER

06 mars 2020